

DÉCISION DU MAIRE

<p>Décision N°119-2022</p>	<p><u>CONTRATS - CONVENTIONS</u></p> <p>Associations Convention pour un service de reproduction de documents au profit des associations clissonnaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signature d'une convention avec Bureau Sud-Loire
---------------------------------------	--

Le Maire,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 09 juillet 2020, portant délégation du Conseil municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le projet de convention annexé ;

CONSIDERANT la volonté d'offrir un service de reproduction de documents aux associations clissonnaises ;

Prend la décision suivante :

- Article 1. **APPROUVE** la convention à intervenir avec l'entreprise Bureau Sud-Loire dont le siège social est situé route de Nantes à Clisson (44190).
- Article 2. **PRECISE** que le tarif des services est fixé à 1200 € HT maximum.
- Article 3. **PRECISE** que la convention prend effet à partir du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de six mois.
- Article 4. **DIT** que la présente décision sera transmise en Préfecture de Loire-Atlantique et publiée. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil municipal. Le pôle 'Animation, culture et sport', le service 'Comptabilité', Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

À Clisson, le 29 décembre 2022

Par délégation du Conseil municipal,

Xavier Bonnet

Maire




Décision transmise en préfecture le **12 JAN. 2023**

Et affichée le **13 JAN. 2023**

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CONTRATS - CONVENTIONS Associations Convention pour un service de reproduction de documents au profit des associations clissonnaises Signature d'une convention avec Bureau Sud-Loire

Date de transmission de l'acte 12/01/2023

Date de réception de l'accusé 12/01/2023

de réception :

Numéro de l'acte : DEC-119-2022 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20221229-DEC-119-2022-CC

Date de décision : 29/12/2022

Acte transmis par : Karine DUMORTIER

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.5. Subventions

7.5.5. Subventions accordées aux autres personnes morales de droit privé (associations...)